

Projet Mine Arnaud
Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre No : 11
Mardi 21 février 2017
Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles

Membres présents	Organismes
Donald Bhéeré	Cégep de Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
Joël Saint-Amand	Citoyen, ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Stéphanie Prévost ¹	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Jean-Daniel Trottier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Caroline Hardy	Mine Arnaud
Michel Lafontaine	Mine Arnaud
Émilie Paquet	Mine Arnaud
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles

Membres absents

Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
<i>Poste vacant</i>	Chambre de commerce de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Nicolas Lapierre	FTQ-Métallos
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam
Berto Frattin	ZEC Matimek

Autres participants

Véronique Gilain	Mallette (animation)
Martin Tremblay	Mallette (analyse)

¹ Par téléphone

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence. Au bénéfice de M. Joël Saint-Amand, nouveau représentant de la société civile, les participants se présentent à tour de rôle. Ex-membre désigné de la Chambre de commerce de Sept-Îles, Mme Émilie Paquet se présente en tant que nouvelle directrice des relations avec le milieu et des communications de Mine Arnaud, en remplacement de Mme Kateri Jourdain. Pour conclure les présentations, M. Saint-Amand précise qu'il est biologiste de formation, qu'il a fait carrière au sein de la fonction publique et qu'il a notamment été impliqué dans la négociation avec les autochtones.

Mme Charlotte Audet demande si la Chambre de commerce désignera un nouveau représentant pour siéger au CCS. Mme Paquet confirme qu'un processus de recrutement est en cours pour combler son départ et précise qu'éventuellement, cette nouvelle ressource représentera la Chambre de commerce au CCS.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. Mme Audet demande d'ajouter au point « Divers » un suivi sur les préoccupations du maire de la Ville de Sept-Îles. M. Gervais Gagné demande si la structure du comité sera discutée. Mme Gilain répond que ce sujet pourra être inclus au point 5B – Règlements généraux. M. Donald Bhérer souligne l'importance d'être prudent quant à des changements aux règlements généraux. Il propose que toute demande de modification soit accompagnée d'un avis de motion. M. Gagné précise son objectif de nommer des officiers, ce qui fait déjà partie des règlements généraux actuels. Après discussion, il est convenu que le mode de fonctionnement actuel est adéquat compte tenu de l'état d'avancement du projet.

Suite à l'ajout au point « Divers », la proposition d'ordre du jour est acceptée.

M. Michel Lafontaine propose que la rencontre se termine avant 15 h 30. Il est également convenu de toujours déterminer une heure de fin de rencontre.

3. Adoption et suivi du compte rendu des dernières rencontres (30 novembre et 2 février)

Mme Gilain demande aux participants si les comptes rendus reflètent bien les propos tenus. Quelques corrections sont apportées avant l'adoption.

Suivi du compte rendu du 30 novembre 2016

1. L'étude de caractérisation des eaux de surface et souterraine sera communiquée au CCS dès qu'autorisée par le Ministère.
2. Deux programmes de suivi ont été acceptés par le Ministère et seront bientôt disponibles sur le site Internet de Mine Arnaud.
3. Outre les commentaires émis en cours de rencontre, MALLETTTE n'a reçu aucun commentaire additionnel sur le tableau de suivi des conditions et engagements de Mine Arnaud.
4. Le représentant de la ZEC Matimek étant absent, ce suivi sera à revoir à la prochaine rencontre.
5. En tout temps, il est possible de se procurer des documents imprimés du projet au bureau de Mine Arnaud.
6. Une nouvelle version du tableau de suivi intégrant l'ensemble des commentaires émis en rencontre est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud.
7. À suivre par Mme Paquet.
8. À suivre par Mme Paquet.
9. À suivre par Mme Paquet.
10. Mme Paquet adressera une demande à DÉSI pour obtenir un rapport des activités de la COMAX.
11. Réalisé
12. Réalisé
13. Réalisé

Suivi du compte rendu du 2 février 2017

Le communiqué de presse pour faire un suivi de la présente rencontre permettra d'annoncer la nomination de M. Saint-Amand au poste de représentant de la société civile.

4. Avancement du projet

A – Technique

M. Michel Lafontaine informe les membres des développements depuis décembre dernier :

- L'étude de faisabilité se poursuit et devrait être terminée à la fin mars, début avril.
- Les négociations se poursuivent avec un 3^e partenaire potentiel (opérateur).
- Les démarches pour identifier des acheteurs se poursuivent.
- Une décision ce printemps et des premiers travaux préparatoires du terrain à l'automne constituent toujours un scénario plausible.

- Mine Arnaud a fait l'embauche de quatre nouvelles ressources depuis les deux derniers mois, soit un ingénieur de procédé, un géologue, une adjointe administrative et une directrice des relations avec le milieu et des communications.

M. Jean-Claude Vigneault demande si Mine Arnaud participe à des colloques sur l'apatite. M. Lafontaine précise que Mine Arnaud participe à des congrès sur les fertilisants pour cibler des acheteurs potentiels.

M. Gagné questionne la présence de machineries dans le canton Arnaud. M. Lafontaine précise la nature des travaux réalisés cet automne, lesquels qui ont pris fin en janvier : nettoyage du terrain, forage, dynamitage et échantillonnage en vrac pour réaliser des tests en laboratoire (test pilote), forage géotechnique pour déterminer la nature et la portance des sols dans le parc à résidus, et des travaux d'arpentage.

MM Gagné et Vigneault questionnent le suivi du promoteur auprès des citoyens du canton et soulignent que, à titre de membre du CCS, ils sont quotidiennement sollicités pour répondre aux questions de leurs citoyens. Mme Audet propose de toujours référer les gens au promoteur ou à son site Internet. M. Vigneault souligne que l'accès à Internet est difficile dans le canton Arnaud. Pour répondre à cette préoccupation, Mme Stéphanie Prévost propose que l'information à jour du promoteur soit disponible dans un lieu public du canton Arnaud et à la bibliothèque Louis-Ange Santerre. M. Gagné souligne sa préférence pour des communications écrites transmises par la poste. M. Bhérer précise cependant que le rôle du CCS n'est pas de faire la promotion du projet. Après discussion, Mine Arnaud prend note des propositions et du besoin d'être plus présent auprès des citoyens touchés par le projet. Il est également souligné que, une fois adopté, le compte rendu des rencontres du CCS est public et représente un bon outil de suivi pour les citoyens.

B – Environnement

Mme Hardy présente un survol des activités environnementales réalisées au cours des derniers mois :

- Aucune activité terrain n'est prévue cet hiver.
- Les programmes de suivi de la zostère et celui de la qualité de l'air ont été déposés aux Ministères et Mine Arnaud attend leurs commentaires et approbations.
- Le programme de suivi sur le bruit et les vibrations a reçu l'approbation du Ministère et sera disponible sous peu sur le site Internet.

- Un second plan de compensation des pertes d'habitats du poisson a été déposé à Pêches et Océans Canada pour commentaires et approbation.
- L'état de référence sur les eaux de surface et souterraine n'a pas encore reçu l'approbation du Ministère. Puisque l'état naturel présente des dépassements pour certaines normes, le Ministère doit revoir les seuils à respecter.
- Le tableau de suivi des conditions et engagements a été mis à jour selon les commentaires reçus.

Mme Prévost informe les participants que la CPESI et DESI présenteront le 7 mars prochain un portrait des milieux naturels qui couvre notamment la rivière Hall et la baie de Sept-Îles. L'information sera communiquée à Mine Arnaud. Au sujet du tableau de suivi, elle propose que Mine Arnaud ajoute l'information sur ses engagements volontaires. Mme Hardy en prend note.

C – Communication / Relations avec le milieu

Mme Paquet précise qu'elle est en poste depuis une journée et n'a pas d'information à communiquer. Les membres du CCS font part de leur satisfaction par rapport au fait que ce poste stratégique ait été comblé rapidement et par une personne connaissant bien les réalités du milieu.

5. Dossiers CCS

A – Représentation de la société civile

Mme Audet souligne que les cinq candidatures reçues pour combler le poste de représentant de la société civile étaient toutes très intéressantes. Le comité a retenu le meilleur candidat. Elle ajoute que le comité de sélection a par contre constaté que les critères de sélection ne permettent pas de mettre en valeur des candidats plus jeune. Ainsi, le comité de sélection est d'avis qu'un poste pourrait être réservé à un représentant jeunesse (< 35 ans). Mme Prévost ajoute qu'un siège jeunesse permettrait de créer une relève tout en facilitant leur participation à une instance décisionnelle.

M. Bhérer émet une réserve à modifier les règlements généraux. Il ajoute que la représentation au sein du CCS a initialement été définie par secteur d'activité, l'âge n'étant pas un critère. Mme Gilain précise que, sans modifier les règlements généraux, le comité de sélection a tout de même la latitude de définir ses critères de sélection. Après discussion, il est convenu de n'apporter aucune modification à cet égard.

B – Règlements généraux

Mme Audet résume la discussion tenue en ouverture de rencontre. Tous reconnaissent que le mode de fonctionnement actuel est satisfaisant pour le moment. Il est convenu que le sujet soit réadressé seulement lorsque le promoteur démarrera officiellement son projet.

Mme Audet suggère que tous prennent le temps de relire les règlements généraux pour se recentrer sur les objectifs du CCS. Pour ce faire, Mallette transmettra les règlements généraux à tous avec le compte rendu de la rencontre. Les règlements généraux sont également disponibles sur le site Internet de Mine Arnaud

6. Divers

A – Préoccupations de la Ville de Sept-Îles

Mme Audet demande à M. Lafontaine un suivi des trois préoccupations à l'égard du projet soulevées par le Maire de Sept-Îles lors d'une rencontre avec le promoteur en décembre dernier :

- Les résidents de la zone 3;
- Le risque d'affaissement de terrain et l'impact sur la route 138;
- La contamination par les poussières de la source d'eau potable.

M. Lafontaine précise que cette rencontre avec le Maire était pour lui un premier contact officiel à titre de directeur de projet. Il ajoute qu'aucune réponse n'a encore été formulée. Mme Hardy précise cependant que ces questions ont déjà été discutées par le passé et répondues par Mine Arnaud.

M. Bhérer souligne que, comme ces questions ont été étudiées par deux ministères de l'environnement (fédéral et provincial) qui ont chacun approuvé le projet, elles ne devraient plus susciter de préoccupations. M. Jean-Daniel Trottier ajoute que les réponses concrètes à ces préoccupations se retrouveront, en phase exploitation, dans le programme de suivi. Mme Audet propose que les réponses soient tout de même communiquées de nouveau à l'ensemble des membres du conseil municipal.

B – Rapport d'activité

Mme Prévost souligne qu'un rapport annuel des activités du CCS est dû pour la période se terminant le 31 mars 2017. Après discussion, il est convenu que Mallette produise et

achemine aux membres du CCS un rapport préliminaire pour commentaires d'ici la prochaine rencontre.

7. Fin de la rencontre

La discussion étant terminée, Mme Gilain clôt la rencontre. La prochaine rencontre est prévue à la mi-avril, suite à la conclusion de l'étude de faisabilité.

Fin de la rencontre : 15 h 00

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Déposer sur le site Internet de Mine Arnaud le tableau de suivi des conditions et engagements	Carolynne Hardy
2. Vérifier la possibilité de faire référence à Mine Arnaud dans la signalisation du lacensemencé dans le cadre d'un projet de compensation	ZEC Matimek
3. Vérifier auprès de DESI, la possibilité d'obtenir un rapport des activités de la COMAX	Émilie Paquet
4. Se réappropriier les règlements généraux	CCS
5. Transmettre les règlements généraux à tous	Mallette
6. Communiquer à l'ensemble du conseil municipal un suivi aux préoccupations soulevées par le Maire de Sept-Îles	Mine Arnaud
7. Produire d'ici la prochaine rencontre du CCS un rapport annuel préliminaire	Mallette